

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

http://ec.europa.eu/education/tools/diploma-supplement_fr.htm

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

- 1.1
- 1.2
- 1.3
- 1.4

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1 Intitulé du diplôme:

Diplôme d'Ostéopathe qui confère le titre d'ostéopathe. Le métier d'ostéopathe est régi par le décret n° 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie.

2.2 Principal (aux) domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Champ principal : Ostéopathie

Champs secondaires :

- Anatomie, physiologie, biomécanique humaine ;
- Sciences fondamentales appliquées ;
- Sciences et pratiques ostéopathiques ;
- Sciences cliniques et diagnostiques ;
- Apprentissages cliniques en situation ;
- Méthodologie de la recherche et élaboration d'un mémoire ;
- Sciences Humaines et communication ;
- Économie, gestion, marketing, législation en vue de la préparation à l'installation professionnelle.

2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie (CEESO Lyon)

Établissement d'Enseignement supérieur privé à Lyon (69007), Rhône.

Enregistré auprès du Rectorat de l'Académie de Lyon sous le numéro 069-3976X

Agréé par le Ministère de la Santé

2.4 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours:

Idem 2.3

2.5 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens:

Enseignement : Français ; Anglais ; Espagnol **Examens** : Français

3. INFORMATIONS CONCERNANT LE NIVEAU DE DIPLÔME

3.1 Niveau du diplôme :

Diplôme d'Ostéopathie du Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie (CEESO Lyon).

Enregistré au niveau 7 du Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Cadre Européen des Certifications (EQF) : niveau 7 « Savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche - Conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines ».

3.2 Durée officielle du programme :

Durée :

L'enseignement se déroule à plein temps sur 5 années d'études regroupant 4860 heures de cours et stages, soit dix semestres de 13 semaines.

Le passage en année supérieure s'effectue par la validation au minimum de 80 % des unités d'enseignement et par la validation de la formation pratique clinique de l'année en cours.

- A1 (2 semestres, 60 ECTS)
- A2 (2 semestres, 60 ECTS)
- A3 (2 semestres, 60 ECTS)

Le passage de troisième année en quatrième année s'effectue par la validation de la totalité des unités d'enseignement et de la formation pratique clinique des trois premières années.

- A4 (2 semestres, 60 ECTS)
- A5 (2 semestres, 60 ECTS)

Total de 300 crédits ECTS

3.3 Conditions d'accès :

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année de leur entrée en formation et titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

Les élèves en classe de terminale peuvent présenter leur candidature. Leur admission définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Les candidats sont sélectionnés sur la base d'un dossier comprenant les pièces suivantes :

- *Curriculum vitae* ;
- Lettre de motivation ;
- Dossier scolaire avec résultats et appréciations ;
- Attestations de travail le cas échéant ;
- Copie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence ;
- Certificat de scolarité pour les candidats de terminale.

Les candidats retenus se présentent à un entretien visant à évaluer leur motivation et leurs aptitudes à suivre la formation sur la base du dossier.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1 Organisation des études :

Le cursus entier se déroule sur cinq années, à temps plein.

Répartition des volumes horaires de la formation

ANNÉES	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	TOTAL
Cours magistraux (CM)	448 h	416 h	324 h	274 h	84 h	1546 h
Travaux dirigés incluant les travaux pratiques (TD)	454 h	510 h	436 h	252 h	162 h	1814 h
Total CM + TD	902 h	926 h	760 h	526 h	246 h	3360 h
Formation pratique clinique	50 h	70 h	210 h	450 h	720 h	1500 h
Total CM + TD + formation pratique clinique	952 h	996 h	970 h	976 h	966 h	4860 h

4.2 Exigences du programme :

Le jeune diplômé en ostéopathie du CEESO Lyon possède des compétences décrites dans le Référentiel de Formation en Ostéopathie. Il est ainsi capable, en conformité avec le cahier des charges des lois et décrets du Ministère de la Santé en application, et sous réserve de modifications de ces textes, de :

1. *Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique.*
2. *Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique.*
3. *Réaliser une intervention ostéopathique.*
4. *Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique.*
5. *Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle.*
6. *Gérer un cabinet.*

Détails des compétences :

Compétence 1 : Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

- Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires.
- Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours.
- Réaliser les examens physiques appropriés.
- Évaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus.
- Évaluer les troubles fonctionnels.
- Évaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement.
- Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel.
- Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation.
- Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe.
- Élaborer un diagnostic ostéopathique.

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

- Élaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental.
- Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfique/risque.
- Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge.
- Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne.
- Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique.
- Formaliser un suivi des interventions.
- Évaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus.
- Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation.

Compétence 3 : Réaliser une intervention ostéopathique

- Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation.
- Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Évaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre.
- Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne.
- Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie.
- Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluri-professionnelle.
- Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.

Compétence 4 : Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

- Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte.
- Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires.
- Établir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne.
- Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes.
- Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.

Compétence 5 : Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles

- Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées.
- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.
- Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales.
- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
- Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions.
- Évaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne.
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.
- Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.
- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite.

Compétence 6 : Gérer un cabinet

- Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.
- Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation.
- Organiser l'espace professionnel.
- Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités.
- Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables.
- Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures.
- Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.
- Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel.
- Choisir un mode d'exercice.
- Élaborer et gérer un budget.

4.3 Précisions sur le programme (par ex. Modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner) :

La profession d'ostéopathe étant réglementée, le programme doit prendre en compte les articles de lois suivants :

- Le code de l'éducation ;
- La loi n°2002-303 du 4 mars 2002 modifiée relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, notamment son article 75 ;
- Le décret n°2007-435 du 25 mars 2007 modifié relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie ;
- Le décret n°2007-437 du 25 mars 2007 modifié relatif à la formation des ostéopathes ;
- Le décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie ;
- Le décret n° du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie ;

- L'arrêté du 25 mars 2007 modifié relatif à la formation en ostéopathie ;
- L'arrêté du 29 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie ;
- L'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux dispenses d'enseignement susceptibles d'être accordées en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre d'ostéopathe ;

Le Diplôme est obtenu grâce à :

- L'avis favorable émis par le Conseil Pédagogique du CEESO Lyon
- La validation des Stages Cliniques et des Stages Hospitaliers,
- La validation des Unités d'Enseignement du programme d'Études en Ostéopathie,
- La validation de la Formation Pratique Clinique,
- La validation du Mémoire de fin d'Études.

L'obtention du Diplôme est soumise à la validation de Domaines qui regroupent plusieurs Unité d'Enseignement (UE). Le descriptif est disponible sur notre site internet : <http://www.ceesolyon.com/programme.htm#str>

Programme des Domaines de Formation :

Domaine 1- Sciences fondamentales

- 1.1 Biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie
- 1.2 Hématologie- immunologie
- 1.3 Histologie - Embryologie- Génétique
- 1.4 Biophysique et biomécanique
- 1.5 Anatomie et physiologie générale
- 1.6 Anatomie et physiologie du système nerveux
- 1.7 Anatomie et physiologie du système musculo-squelette
- 1.8 Anatomie et physiologie des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire
- 1.9 Anatomie des systèmes digestif, endocrinien, génito-urinaire
- 1.10 Anatomie et physiologie des systèmes tégumentaire et sensoriels

Domaine 2 - Sémiologie des altérations de l'état de santé

- 2.1 Pharmacologie générale Anglais scientifique et professionnel
- 2.2 Examens paracliniques
- 2.3 Infectiologie
- 2.4 Sémiologie des affections du système nerveux
- 2.5 Sémiologie des affections du système musculo-squelettique
- 2.6 Sémiologie des affections du système cardio-vasculaire et respiratoire
- 2.7 Sémiologie des affections des systèmes digestif et endocrinien
- 2.8 Sémiologie des affections du système génito-urinaire
- 2.9 Sémiologie des affections des systèmes tégumentaires et sensoriels
- 2.10 Sémiologie des affections des systèmes immunitaire et hématologique
- 2.11 Sémiologie des affections psychiatriques
- 2.12 Sémiologie des affections pédiatriques
- 2.13 Sémiologie des affections gériatriques
- 2.14 Sémiologie des affections du sportif
- 2.15 La douleur
- 2.16 Diététique et nutrition

Domaine 3 - Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit

- 3.1 Psychologie et psychosomatique
- 3.2 Sociologie générale et sociologie de la santé
- 3.3 Santé publique
- 3.4 Législation
- 3.5 Ethique et déontologie
- 3.6 Gestion

Domaine 4 - Ostéopathie : fondements et modèles

- 4.1 Les modèles conceptuels de l'ostéopathie, principes et fondements de l'ostéopathie
- 4.2 Les fondements des diagnostics et traitements ostéopathiques
- 4.3 Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique

Domaine 5 - Pratique ostéopathique

- 5.1 Anatomie palpatoire
- 5.2 Palpation ostéopathique
- 5.3 Méthodes et moyens du diagnostic d'opportunité
- 5.4 Apprentissage des moyens de diagnostic et de traitements dans différentes situations
- 5.5 Apprentissage des moyens diagnostics, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriés- Région appendiculaire inférieure
- 5.6 Apprentissage des moyens diagnostics, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriés- Région lombo -pelvi-abdominale
- 5.7 Apprentissage des moyens diagnostics, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriés-région thoraco-scapulaire
- 5.8 Apprentissage des moyens diagnostics, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriés- Région appendiculaire supérieure
- 5.9 Apprentissage des moyens diagnostics, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriés- région cervico-céphalique
- 5.10 Relation et communication dans un contexte d'intervention ostéopathique
- 5.11 Diagnostic d'opportunité : conduites à tenir en consultation
- 5.12 Gestes et soins d'urgence

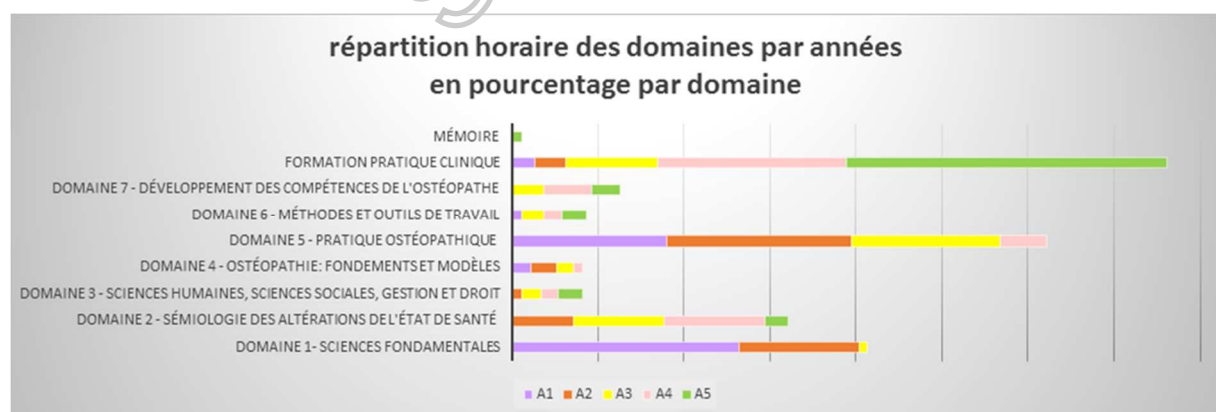
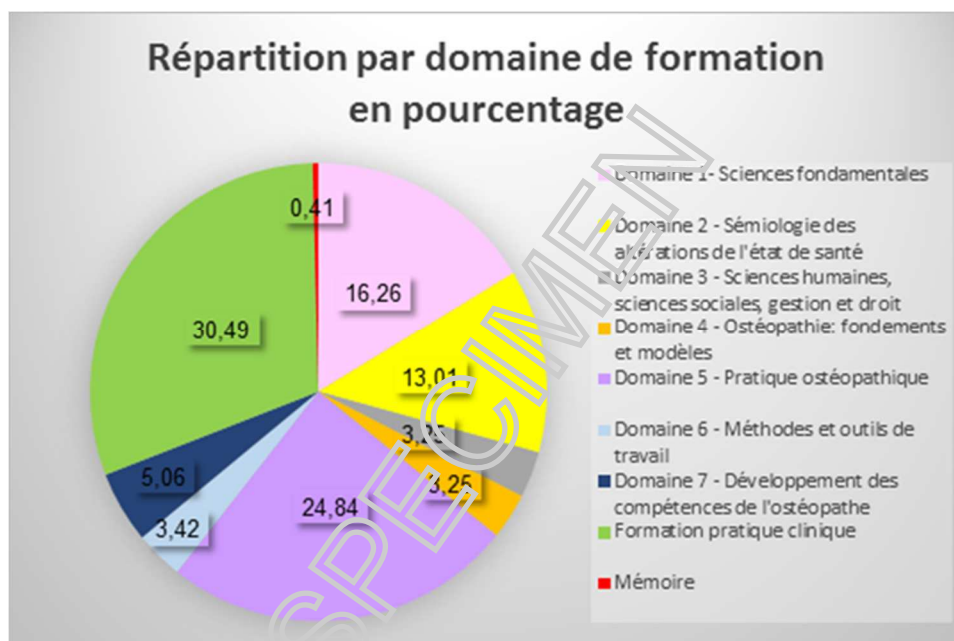
Domaine 6 - Méthodes et outils de travail

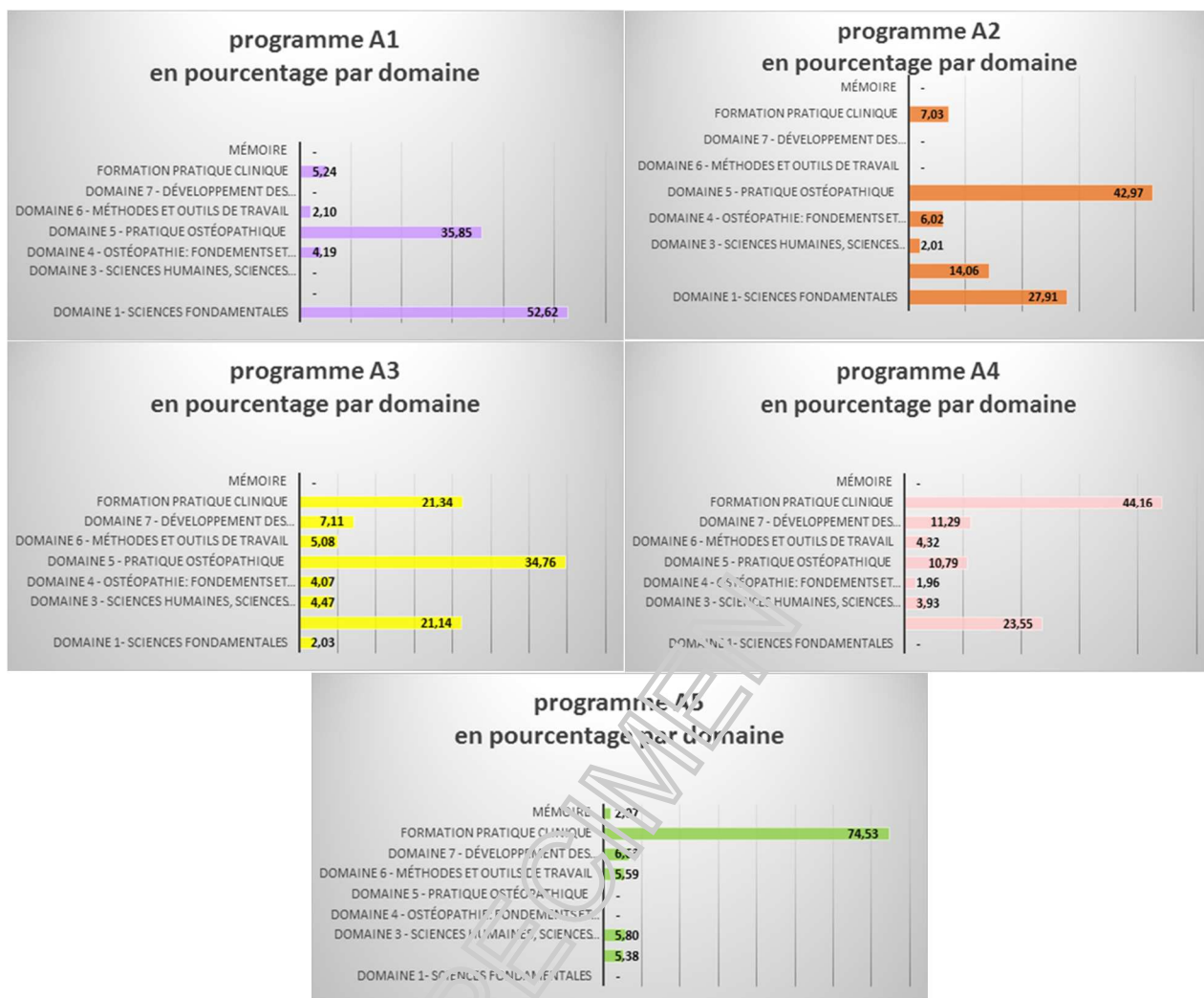
- 6.1 Méthodologie de recherche documentaire et d'analyse d'articles.
- 6.2 Méthodologie de recherche et d'évaluation en ostéopathie
- 6.3 : Méthodologie d'analyse de la pratique professionnelle
- 6.4 Méthodologie de la communication écrite et orale- méthodes de travail Formation pratique clinique Stage d'observation et découverte du métier : à valider dans le livret de formation pratique clinique ostéopathique.
- 6.5 Anglais scientifique et professionnel

Domaine 7 - Développement des compétences de l'ostéopathe

- 7.1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- 7.2 Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- 7.3 Réaliser une intervention et conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- 7.4 Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
- 7.5 Préparer une installation professionnelle Formation pratique clinique Formation pratique clinique stage d'apprentissage progressif

Mémoire





RELEVÉS DE NOTES

Les informations relatives aux notes obtenues figurent sur les relevés de notes adressés une fois par an par courrier à l'étudiant.

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :

- Filière Internationale accessible dès la 1^{ère} année ;
- Formation professionnelle continue accessible après l'obtention du diplôme.

4.4 Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes :

Toutes les unités d'enseignement (UE) doivent être validées et sont créditées d'un certain nombre d'ECTS. La validation des UE est soumise soit à examen écrit, soit à examen pratique, soit aux deux, soit à présence obligatoire en cours ou en stage.

ECTS

DOMAINE 1	A1	A2	A3	A4	A5
1.1	1				
1.2		3			
1.3	1				
1.4	4	3			
1.5	3				
1.6	4	3	2		
1.7	4	2			
1.8	4	3			
1.9	4	3			
1.10	2				

DOMAINE 3	A1	A2	A3	A4	A5
3.1		1	1	3	
3.2			1		
3.3			1		
3.4					2
3.5					2
3.6					2

DOMAINE 4	A1	A2	A3	A4	A5
4.1	2				
4.2		3			
4.3		3	3	5	

DOMAINE 6	A1	A2	A3	A4	A5
6.1			2		
6.2				4	
6.3					5
6.4	1				
6.5			1	3	3

DOMAINE 7	A1	A2	A3	A4	A5
7.1				5	
7.2				5	
7.3			3		
7.4					8
7.5					2

DOMAINE 2	A1	A2	A3	A4	A5
2.1				3	
2.2			3	4	
2.3		3			
2.4			3	2	
2.5		4	4		
2.6		4			
2.7			3		
2.8			3		
2.9				4	
2.10				2	
2.11				2	
2.12				3	
2.13					4
2.14					4
2.15			2		
2.16					4

DOMAINE 5	A1	A2	A3	A4	A5
5.1	6	2			
5.2	4	2			
5.3		3	3		
5.4			2	5	
5.5	5		3		
5.6	5	5	4		
5.7		5	5		
5.8	5	3			
5.9	5	5	5		
5.10			2		
5.11			4	5	

	A1	A2	A3	A4	A5
APC				5	
FPC					14
MÉMOIRE					10

Pour les examens, il existe un double système de notation : de 0 à 20 avec moyenne validant à 10/20 (système français).

Ces notes de 0 à 20 sont également converties en système de notation européenne de A à F, selon le tableau d'équivalence suivant :

Entre 15 et 20/20 :	A
Entre 14 et 14.9/20 :	B
Entre 12 et 13.9/20 :	C
Entre 11 et 11.9/20 :	D
Entre 10 et 10.9/20 :	E
Entre 9 et 9.9/20 :	F _x
Entre 0 et 8.9/20 :	F

4.5 Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

5.1 Accès à un niveau supérieur :

Titre certifié à un Niveau 7 par le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
La profession est soumise à obligation de formation continue, accessible après l'obtention du diplôme.
Le CEESO Lyon propose une formation professionnelle continue après le diplôme.

5.2 Statut professionnel conféré (si applicable) :

Le diplôme donne accès à la profession d'ostéopathe DO selon les normes du référentiel activités et compétences ostéopathe, selon les prescriptions de l'OMS en matière d'enseignement et d'exercice de l'Ostéopathie et dans le respect du décret n° 2007- 435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et conditions d'exercice de l'ostéopathie.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1 Renseignements complémentaires :

L'étudiant a travaillé trois années en situation de mise en condition professionnelle au sein de la clinique d'application du CEESO Lyon.

Durant sa 5^{ème} année, il a suivi et traité **un nombre minimum de 150 patients**, en clinique interne et externe, et sous la supervision d'ostéopathes DO diplômés depuis au moins 5 ans.

Information(s) propre(s) à l'étudiant :

Sujet du mémoire de fin d'études présenté et soutenu :

6.2 Autres sources d'informations :

Vous pouvez vous assurer de l'authenticité de ce document en adressant votre demande à :
pedagogieceesolyon@gmail.com

Site Internet du CEESO Lyon : www.ceeso-lyon.com

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT AU DIPLÔME

7.1 Date : Lyon,

7.2 Signature :

7.3 Qualité du signataire :

Monsieur Laurent KESTELYN, Président du CEESO LYON

7.4 Tampon ou cachet officiel :

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

